

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

PRÉFACE.	1
------------------	---

CHAPITRE PREMIER. — Colbert chez Le Tellier.

Louis XIV, Colbert et la Fronde. — Admiration de Colbert pour Richelieu. — Il partage l'animosité de Louis XIV contre les parlements. — Origine bourgeoise de la famille de Colbert. — Son éducation, ses premiers emplois. — Il est nommé commissaire des guerres. — Il devient commis de Le Tellier, qui l'envoie en mission auprès de Mazarin. — Portrait de Le Tellier. — Antipathie de Colbert pour Mazarin. — Singulières rebuffades du cardinal. — Correspondance politique de Colbert avec Le Tellier. — Situation critique d'Anne d'Autriche et de Mazarin en 1650. — Colbert présente et recommande Fouquet. — Colère de Mazarin contre Le Tellier et le duc d'Orléans. — Mazarin ne peut empêcher la nomination de Retz au cardinalat. — Ses récriminations incessantes contre Le Tellier. — Colbert, devenu suspect à Le Tellier, l'assure de son dévouement.	1
---	---

CHAPITRE II. — Premiers temps chez Mazarin.

Mazarin est de nouveau forcé de s'exiler. — Colbert devient son agent intime à Paris. — Singulière insistance pour obtenir la confiance absolue du cardinal. — Refus d'une gratification trop minime. — Il craint d'être allé trop loin et fait des excuses. — Son désir de faire fortune. — Il protège ses frères auprès de Mazarin, et obtient des bénéfices pour eux. — Sa convoitise devient insatiable. — Son zèle pour les affaires du cardinal augmente. — Efforts et recommandations pour mettre de l'ordre dans la fortune de son patron. — Il est contraire à la réunion des états généraux. — Intrigues continuelles autour de la reine.	25
---	----

CHAPITRE III. — **Surintendance de M. de La Vieuville.**

Le cardinal fait nommer La Vieuville surintendant, moyennant un pot-de-vin de 400,000 livres. — Le nouveau titulaire ne veut pas travailler avec Colbert. — Celui-ci donne des explications à Mazarin sur sa conduite. — Intrigues pour le faire renvoyer. — Le cardinal prend sa défense. — Fouquet se plaint amèrement à Colbert de l'ingratitude du cardinal, au sujet d'un bénéfice promis puis refusé à l'abbé Fouquet. — Embarras de Colbert. — Il s'arrange de manière à ne pas compromettre sa fortune, et blâme Fouquet, tout en l'approuvant au fond. — Nouvelles protestations de dévouement à Le Tellier. — Le cardinal montre une grande impatience de revenir à la cour. — Colbert lui propose le moyen de refaire sa fortune. — Il lui conseille de faire une entrée solennelle dans Paris. — Curieuse explication entre Anne d'Autriche et Colbert, au sujet de la fortune de Mazarin. — Mort du surintendant de La Vieuville. — Colbert est d'avis de lui donner M. de Bordeaux pour successeur. — Le cardinal fait nommer Servien et Fouquet pour exercer conjointement cet emploi . . . 41

CHAPITRE IV. — **Après la Fronde.**

Colbert conquiert une position indépendante auprès du cardinal. — Sa correspondance. — Détails sur la ménagerie de Vincennes. — Il encourage Mazarin à se montrer ferme envers ses ennemis. — Singulière lettre qu'il publie pour proclamer la générosité du cardinal. — Il conseille des mesures énergiques contre le parlement. — La reine veut forcer cette compagnie à lui faire des excuses. — Résistance de Talon. — Colbert essaye vainement de réformer l'ordre de Cluny. — Il offre 100,000 livres au cardinal pour faire la guerre au prince de Condé. — On veut empêcher le cardinal de Retz de rentrer en France et de reprendre l'archevêché de Paris. — Procès de Lionne avec Colbert. — Mazarin accommode l'affaire. — Les libelles contre le ministre se multiplient. — Colbert est chargé d'en faire punir les auteurs, imprimeurs, etc. — Le fils du comte d'Isenghien, protestant, est retenu dans un collège catholique. — Conduite prudente du cardinal dans cette affaire. — Mazarin en butte aux calomnies des dévots et des malintentionnés. — Révolte des paysans dans le Brouage. — Louis XIV tombe gravement malade à Calais. — Espérances que donne cette maladie aux anciens factieux. — Curieux détails transmis par Colbert à Mazarin sur leurs menées. — Réponse patriotique du cardinal. — Colbert obtient pour un de ses frères la coadjutorerie de Luçon. — Colbert traite des places au profit du cardinal. — La cour ne tient pas la promesse qu'elle avait faite de réunir les états généraux. — Mécontentement des provinces. — Tentatives de soulèvement en Normandie. — Colbert fait surveiller activement les meneurs. — Arrestation de plusieurs gentilshommes. — Execution de Bonnesson. — Colbert attribue la cause des désordres aux gouverneurs et aux personnes de qualité. — Il demande une chambre de justice. 57

CHAPITRE V. — **Mazarin, Fouquet et Colbert.**

Premier mémoire de Colbert à Mazarin sur les concessions de Fouquet et sur les réformes financières. — Le directeur des postes de Paris envoie une copie du mémoire à Fouquet. — Mazarin, engagé dans la négociation du mariage du roi, n'ose pas destituer le surintendant, et ordonne que Colbert continue à le voir. — Dépenses énormes de Fouquet au château de Vaux. — Soins qu'il prend pour les cacher à Mazarin et à Colbert. — Mariage projeté du roi. — Colbert favorise d'abord l'amour de Louis XIV pour Marie Mancini — Le cardinal y met ensuite obstacle. — Colbert de Terron continue à servir d'intermédiaire à la correspondance des deux amants. — Excuses et humilité excessive de Colbert à cette occasion. — Le mariage étant décidé, Colbert est chargé de tous les achats. — Préoccupations à cet égard. — Infimes détails transmis au cardinal sur les veaux de Vincennes. — Colbert fait acheter à Mazarin le duché de Nevers et lui rend compte de la réception qui lui est faite. — Conseils qu'il donne à son frère de Croissy pour sa conduite publique. — Il blâme la coutume d'ouvrir les lettres des particuliers. — Mazarin meurt après avoir recommandé Colbert à Louis XIV. — Dissimulation précoce du roi. — La perte de Fouquet est résolue. 89

CHAPITRE VI. — **Procès de Fouquet.**

Mesures de précaution prises pour l'arrestation de Fouquet. — Sa culpabilité ; ménagements commandés par la mémoire de Mazarin. — Papiers secrets ; imprudences de toutes sortes. — Arrestation ; formation d'une chambre de justice. — Surprise et plaintes de Fouquet. — Principaux chefs de l'accusation. — Ardeur et fautes de la poursuite ; l'accusé en profite et lutte contre l'évidence des preuves. — Lenteurs de la procédure, impatience et menaces de la cour. — Les dévots cabalent, l'opinion publique tourne, et la chambre se partage. — Conclusions du procureur général, interrogatoire et défense de Fouquet, rapports d'Olivier d'Ormesson et de Sainte-Hélène ; votes motivés. — Sentence de bannissement aggravée par le roi ; juges disgraciés ; dissolution de la chambre de justice : 15

CHAPITRE VII. — **Opérations sur les rentes.**

Dépredations de Fouquet. — Le roi s'adresse à Colbert pour avoir de l'argent. — Organisation du conseil royal des finances. — Louis XIV prononce, à l'ouverture de ce conseil, un discours préparé par Colbert. — Rôle prépondérant de Colbert dans le conseil des finances. — Revision de la dette publique ; suppressions et réductions de rentes ; opposition du président de Lamoignon ; émoi des rentiers ; représentations du conseil de ville. — La guerre ramène les emprunts. — élévation du taux de l'intérêt ; appel, aux souscripteurs étrangers. — Nouveaux emprunts pour rembourser les anciens ; moyens mis en œuvre pour faciliter l'opération et soutenir le crédit. — Appréciation des mesures financières de Colbert. 149

CHAPITRE VIII. — **Les Tailles.**

L'importance des tailles, l'arriéré, les inégalités, les frais de trésorerie, réclament toute l'attention de Colbert. — Il diminue l'impôt, réprime les saisies et simplifie les procédures. — Système d'assiette et de recouvrement. — Abus des emprisonnements, des frais et des contraintes surveillés et punis; la modération, les ménagements encouragés. — Misère des peuples. — Les usurpations de noblesse, les excès des grands, la corruption des officiers publics, les manœuvres frauduleuses de toutes sortes sont l'objet de recherches, de poursuites et de justes châtimens. — Colbert entreprend la réforme générale de la législation des tailles. 173

CHAPITRE IX. — **Les affaires extraordinaires.**

Mémoire remis au roi dès 1670 sur l'excès des dépenses et la misère des peuples. — Tristes expédients pour augmenter les recettes au moyen des *affaires extraordinaires*. — Enregistrement facile des édits. — Colbert gourmande un intendant trop enclin à la douceur dans les recouvrements. — Lettre au roi sur les taxes des nouvelles constructions à Paris et sur les formules timbrées. — Suppression de l'impôt sur le papier et remboursement de fonds avancés pendant la guerre par des officiers publics et des marchands. — Enregistrement des hypothèques. — Révolte des habitants de Bordeaux et de Rennes à l'occasion du papier timbré. — Taxes des arts et métiers et autres inventions fiscales. — Exaspération des populations. — Impôts sur les cartes, sur les usurpateurs de noblesse, etc. — Troubles qu'ils causent dans le pays. 195

CHAPITRE X. — **Fermes et objets divers.**

Importance des fermes sous le ministère de Colbert. — Système des adjudications publiques. — Hostilité des populations contre les gabelles. — Inconvénients de la consommation obligatoire. — Simplification et réduction des droits sans diminution de la ferme. — Revenu des aides quintuplé par diverses additions et par l'amélioration des tarifs. — Obstacles à une réforme complète. — Excès de la culture de la vigne. — Régime des tabacs avant et depuis le monopole. — Colbert n'encourage pas les planteurs indigènes. — Les commis des frontières ne doivent pas se permettre des fouilles à corps. — Colbert rachète les domaines de la couronne aliénés par Fouquet. — Remontrances aux intendants sur les défauts de leurs correspondances. — Poids et mesures. — Vérification des comptables. — Offices et augmentations de gages. — Esprit libéral et réformateur de Colbert. — Résultats généraux de son administration financière. — Sa franchise avec Louis XIV. — Il lui expose l'état des finances et propose des réductions dans les dépenses. — Un repas inutile et la Pologne. 21

CHAPITRE XI. — **Les émeutes en province.**

Paris après la Fronde. — Cessation des émeutes politiques. — Nombreux soulèvements dans les provinces par suite de l'aggravation des impôts. — Révolte du Boulonnais en 1662. — Défaite et punition des révoltés. — Révolte dans les Landes au sujet de la gabelle. — Audijos. — Plusieurs de ses complices sont pendus ou roués. — Etablissement définitif de la gabelle dans les Landes. — Troubles dans le Berri à l'occasion d'un impôt sur les vins. — Exécutions capitales. — Misère de la province. — Séditions dans les Pyrénées au sujet de la gabelle. — Fâcheux conseils de Riquet. — On fait grâce aux insurgés. — Exigences de la guerre de Hollande. — Création de nouveaux impôts. — Effet qu'ils produisent à Bordeaux. — Révolte du quartier Saint-Michel. — Représailles. — Troubles de Bretagne. — Privilèges de la province. — Émeutes à Rennes, à Nantes, etc. — Le duc de Chaulnes. — Entrée des troupes à Rennes. — Nouvelle émeute. — Renvoi des troupes. — Le duc de Chaulnes atténue la gravité de la révolte. — Nouveaux incidents. — Fureur des campagnes contre les nobles. — Le *Code paysan*; sa signification. — *La ronde du papier timbré*. — Recrudescence des troubles en Bretagne. — On envoie 6,000 hommes dans la province. — Terreur des habitants de Rennes. — Contributions forcées et penderies. — Envoi de nouvelles troupes. — Violences et pilleries des soldats. — On les fait retirer moyennant une contribution extraordinaire. — Amnistie. — Autres désordres causés sur plusieurs points par les impôts. — Lyon, Angoulême, Le Mans, Paris. — Taxes sur les mariages, baptêmes, enterrements. — Troubles qu'elles causent dans le Quercy, le Périgord. — Elles sont révoquées. — Désordres à Caen, à Toulouse, à Lyon. — Soulagement des peuples. 237

CHAPITRE XII. — **Système industriel.**

Principes, but et moyens de Colbert en matière d'industrie. — Le régime protecteur et la fabrication française avant lui. — Conseils pour l'accroissement du commerce. — Etablissement de diverses manufactures. — Douanes intérieures; inégalité du tarif entre les provinces. — Édit libéral de 1667 qui facilite les relations commerciales à l'intérieur. — Édit restrictif de 1667 fait en vue de repousser les produits étrangers. — Irritation de l'Angleterre. — Guerre avec la Hollande et ses suites. — Modifications introduites dans le tarif de 1667 par le traité de Nimègue. — Colbert, protectionniste, contraint le Pape à renoncer au système protecteur. — Il encourage les manufactures, attire les fabricants étrangers, et retient par la force les ouvriers français. — Fabrication de dentelles et points de Venise établie à Alençon, Auxerre, etc. — Glaces de Venise. — Comment Colbert entend la concurrence. — Sa sévérité contre la fraude. — Protection, privilèges et subventions à l'intérieur; prohibitions à la frontière. — Généreux efforts pour substituer le travail à l'aumône. — Extension abusive des corporations et des règlements. — Sévérité des lois et omnipotence des échevins pour les punitions. — Réclamations motivées du commerce. — Caractère général de l'œuvre de Colbert. — Son esprit de tolérance. 279

CHAPITRE XIII. — Commerce intérieur et extérieur.

Exposé des vues de Colbert sur le commerce. — Encouragements aux négociants. — Réorganisation de la compagnie des Indes occidentales; formation de celle des Indes orientales. — On force les cours à y souscrire. — Mauvais vouloir de la capitale et des provinces. — Compagnies du Sénégal et de Guinée pour la traite des noirs. — Compagnie du Levant; difficultés qu'elle éprouve pour se relever. — Compagnie des Pyrénées chargée de faire concurrence aux Hollandais pour les bois de marine. — Compagnie du Nord; sa chute. — Franchise du port de Marseille; son commerce et diverses questions y relatives. — Entrepôts, acquits-à-caution, législation commerciale. — Négociations infructueuses avec l'Angleterre pour un traité de commerce. — Relations avec l'Espagne. — Les populations ne secondent pas les vues de Colbert. — Encouragements à la marine marchande. — Coupage des vins transit, escortes, péages, sels, sucres et céréales. — Fâcheuses entraves apportées au commerce des céréales. — Efforts soutenus en faveur du commerce extérieur. — Défiance de Colbert à l'égard des marchands. — Sa préoccupation principale est que les peuples puissent payer les impositions. 333

CHAPITRE XIV. — Les Monnaies.

Rareté des lettres de Colbert sur les monnaies. — Oppositions et indécisions continuelles. — Augmentation prodigieuse du prix des biens. — Perfectionnement des procédés de fabrication. — Perturbations causées par les changements dans la valeur des monnaies. — Banqueroute et fabrication de fausse monnaie imputées à Colbert. — La ferme des monnaies est adjugée à l'entreprise. — Monnaie spéciale pour les colonies. — L'État reprend l'exploitation. — Sévérité de Colbert à l'égard des faux monnayeurs. — Fabrication de la menue monnaie pour subvenir aux frais de la guerre de Hollande. — L'entrepreneur est condamné à restituer un million. — Desmaretz, neveu de Colbert, convaincu d'avoir reçu des pots-de-vin. — Pièces étrangères remboursées à leur valeur. — Interdiction aux Marseillais d'exporter de l'argent dans le Levant. — Disparition de la livre paris; la livre tournois est seule autorisée. — Droit de marque sur les bijoux. — Mesures utiles sur le fait des monnaies. — Altérations des valeurs sous Pontchartrain, Chamillart et Desmaretz. 369

CHAPITRE XV. — Flotte, ports, arsenaux.

Importance de la marine chez les grandes nations. — Ce qu'elle était en France avant Louis XIV. — Colbert en est le véritable fondateur. — Il commande des vaisseaux en Suède et en Hollande. — Difficulté de se procurer des ouvriers français. — Exploitation des forêts pour la marine. — Fabrication du goudron en Provence et en Médor. — On parvient à monter un bâtiment en quinze heures. — Puget et l'ornementation des vaisseaux. — Situation florissante de la marine française. — Reconstruction de l'arsenal de Toulon. — Vauban est chargé d'en

dresser le plan. — Indifférence des consuls pour les travaux d'assainissement. — Opposition des Marseillais à l'agrandissement de leur ville. — Ports de Cette et de Port-Vendres. — Soins particuliers donnés par Colbert à la fondation de Rochefort. — Sommes considérables consacrées aux travaux de Brest. — Médaille frappée à ce sujet. — Écoles de marine établies à Saint-Malo, Rochefort, Dieppe, etc. — Le Havre. — François I^{er} et la *Grande Française*. — Vaisseaux perdus à la sortie du Havre. — Vif mécontentement de Colbert. — Il s'en rapporte à Vauban pour les travaux des ports de Dunkerque et de Calais. — Satisfaction de Louis XIV après une visite à Dunkerque. 401

CHAPITRE XVI. — Les Classes.

Le système des classes et l'inscription maritime actuelle. — Recrutement de la marine militaire avant Louis XIV. — Établissement partiel des classes en 1665. — Causes du discrédit de cette institution. — Le Tellier et Louvois contre-carrent les projets de Colbert au sujet de l'infanterie de marine. — Malgré les classes, la guerre oblige à prendre les matelots des ports. — Répugnance des marins à servir l'État; mécontentement des provinces maritimes. — Colbert est forcé de renoncer à la contrainte pour recruter les équipages. — Son désir d'avoir toujours une réserve de matelots en permanence. — L'expérience démontre les vices du système des classes. — L'ordonnance du 31 octobre 1784 le change profondément. — L'inscription maritime et ses diverses modifications. 427

CHAPITRE XVII. — Les Galères.

Anciennes galères. — Les Vénitiens. — Situation des galères à l'avènement de Louis XIV. — Leur accroissement successif. — Condition des criminels condamnés aux travaux forcés, à partir de Charles VII. — Recommandations de Colbert pour en augmenter le nombre. — On le recrute au moyen de mendiants, de révoltés, de prisonniers, de Russes et de Turcs achetés. — Les galériens qui se mutilent sont punis de mort. — Les consuls du Levant disposent de leurs emplois à condition de fournir des galériens. — On en fait venir du Sénégal. — Des prisonniers iroquois sont employés comme forçats. — Nécessité de les renvoyer. — Système des *Bonnevoies*. — La durée des peines augmentée arbitrairement par Henri IV, Louis XIV et Colbert. — Une visite à bord de la *Réale*. — Les protestants aux galères. — Suppression des galères au dix-huitième siècle. 441

CHAPITRE XVIII. — Contrôle et discipline maritimes.

Marins français servant à l'étranger punis de mort. — Colbert enjoint aux capitaines de bien traiter et nourrir les matelots. — Contrôle sévère des dépenses. — Colbert et Seignelay dénoncés au roi par Louvois, à l'occasion de marchés de complaisance. — Ce que Colbert appelle les *pointilleries d'honneur*. — Difficulté de maintenir les officiers dans l'ordre et la règle. — Réforme des cours d'amirauté. — Impartialité de Colbert dans les différends entre bourgeois et

marins. — Disgrâces de l'intendant de Toulon et du chef d'escadre de Maitel. — Indiscipline de Château-Renault. — Relations de Colbert et de Du Quesne. — Caractère difficile de ce dernier. — Colbert veut qu'on ait de plus grands égards pour lui. — Louanges qu'il lui donne après les victoires remportées sur Ruyter. — Nuages entre eux. — Du Quesne est fait marquis. — Sa résistance aux ordres du roi. — Bombardement d'Alger. — Du Quesne quitte le service. — Louis XIV lui permet de rester en France, quoique protestant. — Colbert lutte contre les exigences des officiers de marine. — Sa rudesse envers les sollicitateurs. — Encouragement aux marins. — Question des saluts en mer. — Colbert protège les inventeurs. — Maximes générales extraites de sa correspondance sur la marine et sur d'autres sujets. — Ses idées sur la Méditerranée. 461

CHAPITRE XIX. — Colonies.

Insuccès des premières colonies, malgré les encouragements de Richelieu. — Colbert s'applique à les réorganiser. — Ses instructions aux colons. — Insuffisance du gouverneur de la compagnie des Indes orientales. — Ses luttes avec un agent de Colbert. — Celui-ci recommande vainement l'union et la concorde. — La guerre empêche Colbert de venir en aide aux colonies, comme il le voudrait. — Causes de la chute de la compagnie des Indes occidentales. — Système colonial à son origine. — Le roi rentre en possession des terres que possédait la compagnie des Indes occidentales. — Celle des Indes orientales se soutient difficilement. — Règlements pour le Canada. — Curieuse confiance au sujet des états généraux qu'on veut y établir. — Lutte d'influence entre les Jésuites et les Récollets. — Colbert indique à ses agents la conduite qu'ils doivent tenir avec les Pères et avec le clergé. — Ce qui doit faire prospérer le Canada. — Colbert y défend la culture du tabac. — Il refuse à l'évêque de Québec d'interdire les cabarets. — Les coureurs de bois. — Mesures pour protéger le commerce des Indiens. — Décadence de la colonie de la Martinique. — Maximes de Colbert sur le fait des colonies. — Cavalier de La Sale donne la Louisiane à la France. — A la mort de Colbert, la France est la plus grande des puissances coloniales. 495

APPENDICE

Les ancêtres de Colbert 519